RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence nationale de l'habitat
Anah

Attestation d'indépendance et de neutralité de la structure candidate par rapport à l'exécution d'un ouvrage – *Personne morale*

cerfa N°17588*01

Je soussigné(e), ☐ Madame, ☐ Monsieur .....,
cocher la mention correspondante
représentant(e) de la structure ..... SIREN |_|_|_|_|_|_|_|_|_|,
candidat(e) à l'agrément Mon Accompagnateur Rénov' au titre de l'article L. 232-3 du Code de l'énergie, atteste que ladite structure remplit la condition d'indépendance et de neutralité par rapport à l'exécution d'un ouvrage définie au III de l'article R. 232-4 du Code de l'énergie.

À ce titre, j'atteste que ladite structure :

- n'est pas en mesure d'exécuter directement l'ouvrage ;
- respecte une stricte neutralité, à performance égale, vis-à-vis des équipements, solutions technologiques et scénarios de travaux proposés ainsi qu'une stricte neutralité, à qualité égale, vis-à-vis des entreprises de travaux proposées.

Je suis informé(e) que l'exécution d'un ouvrage ou l'absence de neutralité vis-à-vis d'une entreprise d'exécution d'ouvrage ou des solutions technologiques recommandées est susceptible d'entraîner le retrait de l'agrément octroyé conformément aux dispositions de l'article R. 232-6 du Code de l'énergie et du 7° du I de l'article 7 de l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à la mission d'accompagnement du service public de la performance énergétique de l'habitat.

Fait à ....., le .....

Signature